

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre dernière assemblée générale ordinaire de cette législature de Lausanne Région à l'ECAL. Merci à cette institution et à la Commune de Renens pour votre accueil.

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. Je salue la présence du syndic de Préverenges.

Les membres du Conseil d'Etat regrettent de ne pas pouvoir être des nôtres. Je vous fais grâce de la lecture de la liste des autres personnes excusées, que nous remercions pour leurs propos oraux ou écrits encourageants.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région qui ont fait le déplacement ce soir et excuse les Municipalités de St- Sulpice, Servion, et Jouxens-Mézery

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à Madame Marianne Huguenin, syndique de Renens.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Comme vous avez reçu notre rapport d'activité 2015, sous forme « étoffée », mais aussi « synthétique » pour insertion dans votre propre rapport de gestion, je ne vous ferai pas l'affront de penser que notre « pensum » n'est pas votre lecture de chevet !

Voici donc quelques informations sur les activités en cours et à venir au sein de notre association.

Je commencerai par vous informer que, comme indiqué lors de la présentation des comptes 2015 dans les secteurs, le Bureau de coordination a validé la baisse de certaines cotisations pour l'année 2016. Les petites rivières faisant les grands fleuves, la cotisation pour le fonctionnement de l'Agglomération a été abaissée de 11 centimes, car la Conférence d'agglomération sera financée par

le solde issu du bureau du PALM, fermé début 2015 et argent transféré au canton en décembre dernier. D'autre part, la cotisation de la Promotion économique sera abaissée de 10 centimes par habitant afin d'utiliser et donc de diminuer les réserves affectées. Nous répondons ainsi à un souhait de votre Commission de gestion.

Je souhaite vous présenter ce soir les grands dossiers qui ont été traités durant ces cinq dernières années. Avant d'entamer la revue de la législature, permettez-moi commencer par remercier les Présidentes et le Présidents de nos commissions thématiques pour leur travail, leur engagement et leur investissement au profit de Lausanne Région. Toutes les réalisations que vous allez revivre ce soir n'auraient pas été possibles sans le travail de notre équipe opérationnelle, composée de Mesdames Marie Savary, Fabienne Saugy, Silva Muller- Devaud, Séverine Turin, de Monsieur Federico Andreani et de notre secrétaire générale Madame Patrizia Darbellay.

Commission Accueil de jour :

Bien qu'ayant été arrêtée dans ses travaux par les plates-formes Canton/communes en 2014, cette commission a mis en ligne en 2013 un site www.enfance.ch qui apporte aux parents de nombreuses informations sur les structures d'accueil de jour, mais aussi sur l'école suite à l'introduction de la LEO.

Dans le but d'appuyer les communes devant créer des structures d'accueil, elle a organisé en 2013, une séance à leur intention au sujet **de l'article 63a** de la Constitution vaudoise, relatif à la mise en œuvre de la journée continue des écoliers.

Commission Formation et Emploi des Jeunes :

Les appuis scolaires aux apprentis « **AppApp** » ont débuté, pour notre région, en 2012 et ont rencontré très rapidement un grand succès. Sur la première année scolaire 2012-2013, 40 cours ont été offerts, puis la mesure s'est développée les années suivantes : 45, 60 cours, puis à ce jour 70 cours ont été ouverts. Je vous rappelle que l'objectif de législature avait été fixé à 120 cours par an. Cet objectif n'est pas encore atteint, sans que Lausanne Région en soit la cause, mais nous remarquons que cette belle prestation est de mieux en mieux connue et toujours plus d'apprentis y font appel.

Un gros projet de cette commission a été de mettre sur pied le **projet pilote Duo 15-18**. Ce projet-pilote de Lausanne Région est destiné aux adolescents de 15 à 18 ans. Duo 15-18 vise à aider le jeune à se projeter dans la vie professionnelle, à prévenir une rupture de formation, à favoriser l'identification

de ses besoins, en l'adressant au bon réseau de soutien. Ce projet démarré en août 2009 a été repris entièrement par Caritas Vaud au début 2013.

La commission Formation et Emploi des Jeunes a aussi organisé, en 2012 et en 2014, un stand au **Salon des Métiers à Beaulieu**. L'ensemble des communes de Lausanne Région offrent plus de 270 places d'apprentissage à nos jeunes.

En 2015, cette commission a organisé, pour la première fois, **une journée de réflexion** sur le thème des liens entre l'école, la famille et la société. Plus de 120 personnes y ont participé. La commission travaille le compte-rendu des ateliers, afin de pouvoir proposer aux communes et aux professionnels, des exemples de « bonnes pratiques ».

Commission Dépendances et Prévention :

Outre de nombreuses réflexions et le subventionnement, via son Fonds de prévention, de manifestations communales, la commission a souhaité établir un site internet regroupant toutes les ressources nécessaires pour les personnes, ou leur famille, confrontées à des problèmes d'addiction. Ce site www.addiction-vaud.ch a été mis en ligne en 2013. Durant l'été 2015, il a été entièrement repris par notre partenaire Rel'ier, de la fondation du Relais, qui assure la mise à jour de son contenu.

Sur la base des discussions tenues lors de la journée de réflexions consacrée à l'« **Espace Public : Prévenir, Réagir : Quels outils pour les communes** » en mai 2014, des fiches thématiques ont été réalisées à votre attention.

Le 27 mai 2015, cette commission a organisé une nouvelle journée de réflexion sur le thème « **Drogues : prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ?** ». Cette journée a présenté « la politique des 4 piliers appliquée à l'échelle des communes ». Une nouvelle fois, près de 120 personnes y ont participé et se sont inscrites dans l'un des 8 ateliers proposés.

Une autre grande réussite de cette commission est l'édition de **la brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents**. Cette brochure a été traduite à l'occasion d'un projet communautaire en 10 langues. Tirée à 30'000 exemplaires, elle a rencontré un tel succès qu'une réédition en français a été faite en 2015, avec l'ajout notamment d'un paragraphe au sujet de l'homophobie.

Commission Déchets

Aujourd'hui, les sacs-poubelles taxés font partie de notre quotidien. Rappelons-nous que pendant quelques mois, cette thématique a été au centre de l'engagement de Monsieur Jean-Daniel Luthi, président de la commission Déchets et que nous profitons de remercier à nouveau. La proposition de cette commission a débouché sur la création d'un sac taxé « trier, c'est valoriser », avec la mention « sac officiel » issu de notre concept régional. Celui-ci a en fait été repris par une grande majorité des communes vaudoises.

Commission Activités sportives :

La deuxième édition du Dimanche sportif, mais la première de la législature, a eu lieu le 2 octobre 2011. Cette première édition sur 4 pôles et sur la base de thèmes a rencontré un grand succès en accueillant 5'000 personnes !

Le 6 octobre a eu lieu l'édition 2013 du Dimanche Sportif. Organisée sur 4 sites, la manifestation a accueilli 28 sports sur 4 pôles, et accueilli plus de 7'200 visiteurs !

La 4ème édition de Dimanche Sportif a eu lieu le 4 octobre 2015 sur un seul site: le Centre sportif de Malley ! En 2015, les sports de glace et d'eau ont été à l'honneur, accompagnés de tout un éventail de disciplines sportives. Cette magnifique journée a permis à une quinzaine de sociétés sportives de présenter leurs activités. **Plus de 4'000 personnes ont participé à la journée !** Par ailleurs, lors de la partie officielle, les membres des municipalités ont pu assister à la présentation du projet lauréat du nouveau Centre sportif de Malley, attribué au bureau d'architectes « Pont 12 ».

Nouveau Centre sportif de Malley

Certainement l'un des grands projets de cette législature, et dont la réussite interpelle largement au-delà de nos frontières régionales !

Durant toute l'année 2014 et au premier semestre 2015, Lausanne Région a été très impliquée dans ce projet. Notre Secrétaire générale de Lausanne Région, en charge du dossier a assuré avec le groupe piscine, le suivi technique du dossier. Nous relevons aussi l'implication très importante de M. Pierre Imhof, à l'époque responsable du projet « Métamorphose » à la Ville de Lausanne et aujourd'hui Chef de service au SDT.

Rappel de quelques dates qui ont marqué ce projet :

- **25 septembre 2014**, en assemblée générale de Lausanne Région à Paudex, 23 des 26 municipalités (hors Lausanne, Prilly et Renens), avaient accepté le principe d'entrée en matière sur le financement du déficit d'exploitation du futur complexe. Plus tard, la Municipalité de

Savigny, qui avait initialement refusé l'entrée en matière lors de cette AG, a décidé de soutenir l'adhésion au projet.

- **Les 10 et 12 février 2015** ; Lausanne Région organise deux soirées d'information destinées aux élues et aux élus communaux de la région, à Beaulieu. Ces soirées ont réunis plus de 800 personnes et ont rencontré un énorme succès. La première édition du journal "Centre sportif de Malley" a été distribué en cette occasion.
- **Fin février 2015**, Lausanne a tenu son engagement, en transmettant aux communes le projet de préavis intercommunal pour la participation aux charges de fonctionnement du nouveau Centre.
- **D'avril à juin 2015**, 26 communes membres de Lausanne Région acceptent le préavis Intercommunal de participation aux charges de fonctionnement du nouveau centre sportif. Jorat-Menthue et Pollioz-Pittet renoncent et décident de quitter notre association.
- **Fin juin 2015**, le Jury annonce le lauréat du projet : Pont12
- **Fin juillet 2015**, Lausanne obtient l'organisation des jeux Olympique de la Jeunesse pour 2020. Pour Lausanne Région, la « cerise sur le gâteau » serait que la cérémonie d'ouverture se tienne dans la nouvelle patinoire. Affaire à suivre !
- **En octobre 2015**, le Conseil communal de Morrens refuse sa participation mais décide de reprendre notre demande, une fois assuré d'obtenir la ligne de transport public actuellement à l'étude.

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Depuis le 1er janvier 2015, la « cellule stratégique partenariale » qui regroupe des représentants du Canton et des schémas directeurs est devenue officiellement l'organe technique responsable de porter le projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Lausanne Région et Région Morges maintiennent leur participation financière aux études transversales PALM pour leurs communes ainsi que la participation à l'organisation des Conférences d'agglomération. Rappelons que Lausanne Région s'est beaucoup investi dans le PALM pendant cette législature. Jusqu'à la fermeture fin 2014 du Bureau du PALM - qui nous a contraint sur décision cantonale de nous séparer de Madame Laurence Vacheron - la secrétaire générale Madame Patrizia Darbellay, participait activement à la préparation des COPIL, à la communication du PALM ainsi qu'au suivi et au financement des études.

Quelques événements marquant de la législature :

- juin 2012 : dépôt du PALM 2012, auprès de la Berne fédérale. Notre projet sera le mieux noté de Suisse avec une note sur le contenu de 9/10 pour les « effets des mesures prévues ».
- septembre 2012 : présentation du PALM au Comptoir Suisse, avec la visite sur notre stand de Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sammaruga.
- le 8 octobre 2014 : nous organisons, avec l'association Région Morges, la 3ème Conférence d'agglomération, élargie à tous les élu-e-s communaux du périmètre du PALM. Cette dernière a réuni près de 800 conseillers communaux.

Le document de référence du PALM 2016, dit de « 3^{ème} génération », est attendu par la Confédération au 31 décembre 2016.

Commission Transports

Présidée par Mme la Syndique Claudine Wyssa, la commission transports a mené à bien la campagne de comptages de trafic individuel et collectif 2014. Les résultats, largement couverts par les médias, ont été présentés le 3 décembre dernier à Bussigny. Les communes ont reçu les rapports et les supports électroniques. Le rendez-vous est pris en 2019 pour la prochaine campagne !

Département de promotion économique

L'une des missions du Département Promeco consiste à soutenir la création et le développement d'entreprises. En 5 ans, plus de 500 porteurs de projets ont été soutenus par la promotion économique de Lausanne Région. Parmi ces projets, plus de 10%, sont devenus pérennes (création de sociétés, création et maintien d'emplois).

En outre, le département, piloté par M. Federico Andreani, est chargé de soumettre au canton les demandes liées aux fonds LADE (loi sur l'appui au développement économique). En 5 ans, nous avons traités plus d'une centaine de dossiers, dont le budget total dépasse 89 millions. Les porteurs de projet ont ainsi obtenu plus de 13 millions d'aides à fonds perdu.

Prix PERL

Ces dernières années, le PERL a pris une nouvelle envergure grâce notamment à la rediffusion en direct par la Télé des remises des Trophées et à la création du prix micro-entreprises. Depuis 2003, plus de 56 projets ont été récompensés. Pour la législature 2011-2016, 24 prix ont été décernés. Rien que pour l'année 2015, 450 personnes ont assisté à la cérémonie de remise des prix. Les entreprises finalistes de l'édition 2016 sont désormais connues, le 11 mai prochain à 17h00, à Beaulieu, aura lieu la remise des prix de l'édition 2016 ; je vous y donne d'ores et déjà rendez-vous !

Conclusion

Nous ne pouvons pas ce soir rappeler tous les soutiens à des événements exceptionnels, des manifestations, des activités intercommunales ou des institutions versés par les communes via Lausanne Région. Ce slide nous en rappelle quelque-uns à nos beaux souvenirs.

Le « point noir » de la législature est d'avoir « perdu en route » deux de nos communes membres, « sentant » leur avenir plus en adéquation avec le cœur du Gros-de-Vaud qu'avec le bassin lémanique. Je respecte cette décision, tout en espérant que le jour viendra où notre découpage cantonal des districts ne répondra plus à des considérations politiques mais à la réalité socio-économique de nos habitants, qui couvre quatre régions vaudoises. Ce jour-là, nous accueillerons à nouveau avec plaisir nos « brebis égarées ».

Nous sommes prêts maintenant à entrer avec l'enthousiasme qui nous anime dans cette nouvelle législature, riche de projets, de belles rencontres et collaborations. Nous profitons également de ce moment pour remercier celle qui, en 25 ans, n'a jamais manqué une Assemblée générale, et qui a décidé de commencer à profiter dès cet été d'une retraite bien méritée.

Oui, Madame Marie Savary nous aura été d'une fidélité à toute épreuve, gardant le cap tracé par les communes qui ont transformé en 1990 la CIURL en COREL, devenue Lausanne Région au tournant du Millénaire. Notre collaboratrice, seule à la barre opérationnelle durant plusieurs années, aura vécu une première période marquée par la « valse des présidents », durant laquelle nous nous sommes trouvés contraints de faire appel à l'Etat pour « barrer le navire », en la personne de M. le Préfet Marcel Gorgé. Les flots se sont calmés avec l'arrivée de Jean-Pierre Carroz, syndic du Mont-sur-Lausanne, à qui j'ai eu l'honneur de succéder en 1998. Mais de là à prétendre que Lausanne Région est devenu depuis un « long fleuve tranquille » pour Madame Savary, il y a loin de la coupe aux lèvres.

1998 aura vu la création de notre Office de promotion économique, pour lequel tout était à faire. Si l'Office pouvait compter sur l'expertise de notre Secrétaire général de l'époque, Denis Décosterd, la partie administrative a été absorbée avec maestria par Marie, pourtant pas en manque de travail. C'est aussi dans cette période que le volet social de nos activités a pris forme, sous la responsabilité de Madame Savary. Aujourd'hui, se sont aussi nos politiques membres des commissions thématiques « dépendances et formation des jeunes » qui se demandent de quoi sera fait « leur avenir ». Qu'ils soient ici rassurés : ce que notre collaboratrice a souvent porté à bouts de bras ne nous amènera pas à baisser les bras. Le profil de la personne que nous engagerons bientôt devra répondre au critère de la sensibilité sociale que requiert le poste. Et nous savons que Madame Savary sera généreuse dans la transmission de son savoir.

Au nom de Lausanne Région, de son personnel, de ses communes et des personnes qu'elles nous délèguent, j'adresse ici un immense merci à Marie Savary pour l'énergie développée sans relâche en faveur des causes que nous défendons. Nous vous souhaitons une belle et longue retraite, que nous « croyons savoir » mise au profit de nobles causes qui vous sont chères.

Je ne saurais terminer ce « message présidentiel » sans vous remercier, vous les membres des autorités de nos communes, qui nous déléguez vos meilleurs membres et personnels pour faire vivre et avancer nos travaux, dans le seul but est de mieux servir nos populations. Merci à mes collègues du Bureau de coordination pour leur assiduité et leur participation active aux travaux du Bureau de coordination. Sans vous, la présidence n'aurait pas grand intérêt !

En cette dernière Assemblée générale de Lausanne Région pour cette législature, je tiens déjà à féliciter tous les membres des exécutifs qui ont réélus et avec lesquels nous aurons le plaisir de continuer à œuvrer pour que la région soit plus qu'une idée. C'est aussi l'occasion de remercier sincèrement celles et ceux qui ont décidé de mettre un terme à leur carrière au service de leur population, voire « demandée » par celle-ci. Trop souvent, le Souverain n'est pas conscient de ce qu'il perd, la gratitude n'étant pas son souci premier.

Pour mon vice-président, j'ai un œil qui pleure et l'autre qui rit : Daniel Brélaz quitte la syndiculture de notre Capitale, mais accepte de rester quelque temps le président de notre Jury du PERL. Merci Daniel de ton soutien inconditionnel à la cause régionale. Grâce à toi, il est révolu le temps des oligarchies, du moins à Lausanne Région.

Pour mon dernier mot, à tout seigneur tout honneur : merci Patrizia, Marie, Silva, Fabienne, Séverine et Federico ; vous êtes le liant qui fait que consommer du Lausanne Région est un plat qui se mange sans fin.

Je vous remercie de votre attention.

Belmont, le 20 mars 2016

Gustave Muheim